

Réunion du 5 octobre 2020

Vennes Bouvent Charmettes Curion

Ordre du jour	Synthèse des échanges
<p>Intervention de Fabrice CANET, Maire-adjoint à la Démocratie Locale et à la Jeunesse et de Suaip ZINKAL , conseiller municipal référent du conseil citoyen Vennes Bouvent Charmettes Cuiron</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de redémarrer les conseils citoyens après plusieurs mois de pause due à la campagne électorale puis la crise sanitaire. - La Démocratie locale est un élément important de la campagne municipale avec l'enjeu de donner la parole aux Burgiennes et aux Burgiens dans leur diversité. - Les conseils citoyens sont un des outils de la démocratie participative aux côtés des démarches d'information, de consultation et du futur budget participatif. - Volonté de prendre le temps pour le renouvellement des conseils citoyens en les associant dans la réalisation du bilan, puis dans la campagne du renouvellement pour permettre aux conseils citoyens d'être représentatifs de leur quartier, de leurs habitants et du tissu associatif. - Proposition de participer à trois ateliers thématiques à l'initiative de la Ville.
<p>Intervention de Sophie AULAZ et Anne Lise MOREL sur la démographie médicale et des différents modes d'exercice pour les medecins</p>	<p>La démographie médicale n'est pas une préoccupation récente pour la Ville qui travaille avec la Communauté d'agglomération à l'échelle du bassin de vie.</p> <p>Aujourd'hui la Communauté d'agglomération compte 74 communes pour 130 000 habitants. 82 médecins généralistes de 1^{er} recours (médecin traitant) exercent sur 21 communes.</p> <p>Cela représente 8,3 médecins pour 10 000 habitants soit une densité inférieure à la moyenne nationale (9,6).</p> <p>Le zonage de l'ARS (agence régionale de santé) repère des zones moins dotées dans le nord de CA3B. Bourg est ainsi en zone prioritaire intermédiaire.</p> <p>Il existe plusieurs modes d'exercice pour les médecins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Exercice libéral ou salarié</u> (en centre de santé) : exercice salarié récemment disponible sur Bourg-en-Bresse, au centre de santé mutualiste d'Oxance (rond-point d'Alimentec) - <u>Exercice isolé ou coordonné</u> <p><u>L'exercice isolé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En cabinet individuel, le plus répandu à Bourg-en-Bresse, offre la moins attractive pour les jeunes médecins qui ne souhaitent pas travailler seuls. • En cabinet de groupe (maison médicale) : regroupement géographique de plusieurs professionnels de santé qui partagent des moyens : des locaux et souvent un secrétariat. Il permet néanmoins des échanges entre professionnels : <ul style="list-style-type: none"> - mono professionnel : souvent, 2 médecins (2 cabinets aux Vennes.) - pluri professionnel : médecins, kinés, infirmiers, sages-femmes <p><u>L'exercice coordonné</u> (plébiscité par les jeunes professionnels)</p> <ul style="list-style-type: none"> • En maison de santé pluri professionnelle (MSP) : projet commun, coordination des professionnels autour des patients (prise en charge globale). Equipes composées de médecins, kinés infirmières...

	<ul style="list-style-type: none"> • En pôle de santé, les professionnels exercent ensemble mais peuvent être sur des lieux différents. • En centre de santé (exercice salarié) <p>Au total, le territoire de l'agglomération possède 6 maisons de santé pluri professionnelles (MSP) dont 2 à BOURG (Arbelles et Norelan) et un centre de santé polyvalent.</p> <p>Depuis 2012, CA3B anime un comité de pilotage composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Agence Régionale de Santé (ARS) - Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Ain (CPAM) - Centre hospitalier de Fleyriat - Département de l'Ain - Médecins et autres professionnels de santé du territoire - Ville de Bourg-en-Bresse <p>Les objectifs de ce comité de pilotage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les problématiques du territoire - Impulser et/ou examiner ensemble des projets proposés par les professionnels de santé - Mettre en place des aides complémentaires aux aides déjà existantes. <p>Pour développer l'attractivité du territoire, CA3B a mis en place différentes aides : aides à l'informatisation des dossiers patients pour les médecins qui partent à la retraite afin de faciliter la reprise d'un successeur, aides financières à l'installation et à l'exercice coordonné (achat de matériel ou logiciel de gestion), aide à la maîtrise de stage, ingénierie de projet, accueil personnalisé des futurs médecins.</p>
<p>Groupe de travail à l'initiative des conseillers citoyens</p>	<p>Groupe de travail maison de santé Sous l'impulsion d'un conseiller citoyen, un groupe de travail a été créé cet été sur la question de l'accès aux soins dans le quartier des Vennes. Un medecin doit partir prochainement à la retraite, les locaux de son cabinet manquent d'accessibilité et les habitants sont inquiets que ce cabinet ne soit pas repris. Le groupe souhaite organiser une réunion à destination des professionnels de santé pour leur faire part des besoins et des attentes des habitants du quartier. Le conseil citoyen valide cette démarche et un courrier d'auto-saisine a été réalisé à destination du Maire et du Président de la Communauté d'Agglomération pour être accompagné dans l'organisation de cette réunion.</p> <p>Groupe guide de l'animal en Ville Les membres du conseil citoyen valident la dernière version du guide de l'animal en ville réalisé par le groupe de travail. Il est transmis au service communication pour la réalisation graphique du guide.</p> <p>Groupe de travail Vivre ensemble : Le groupe souhaite décorer de nouveau le quartier pour les fêtes de fin d'année. Il adressera un courrier en listant ses différentes demandes pour sa réalisation de ce projet.</p> <p>Groupe de travail sécurité/vitesse : Une conseillère citoyenne interpelle les autres membres du conseil citoyen sur les différentes nuisances place Jean-Jacques Rousseau et souhaite consituer un groupe de travail pour proposer des solutions et être informé sur le projet de rénovation de la place.</p>

<p>Comité Consultatif de Programmation des Travaux</p>	<p>Les projets priorités pour 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Square des Vennes : <ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un banc à côté de la cabine à livres • Installation d'une fontaine à eau <p>Le banc sera installé avant la fin de l'année, la Communauté d'agglomération réalise le diagnostic technique pour définir le lieu d'implantation de la fontaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue Bossuet : <ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un panneau occultable <p>Installation prévue avant la fin de l'année.</p>
<p>Présentation des groupes de travail à l'initiative de la Ville</p>	<p>La Ville propose de mettre en place des groupes de travail thématiques inter-conseils. 3 temps de rencontre sur chaque thématique seront proposés. A l'issue de ces réflexions des propositions seront formalisées et validées en séance plénière en janvier puis transmis aux élus. Ces groupes de travail peuvent être ouverts aux habitants intéressés par l'une ou l'autre de ces thématiques par système de « parrainage » de la part des conseillers citoyens.</p> <p>Thématiques des groupes de travail proposées :</p> <p>Du comité consultatif de programmation des travaux au budget participatif L'objectif de ce groupe est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le bilan du comité consultatif de programmation des travaux, • Faire des propositions pour la mise en place du budget participatif • Travailler sur le rôle des conseillers citoyens dans ce dispositif. <p>L'année 2021 sera une année de transition entre le comité consultatif de programmation des travaux et le budget participatif pour permettre de clôturer les projets en cours ou en suspens dans chaque conseil citoyen.</p> <p>Bilan renouvellement des conseils citoyens L'objectif de ce groupe est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le bilan de la session 2018-2021 des conseils citoyens. • Faire des propositions d'évolution, d'amélioration du fonctionnement des conseils citoyens. • Faire des propositions dans le cadre de la campagne de renouvellement. <p>Contrat de ville L'objectif de ce groupe est de</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les enjeux et le fonctionnement du contrat de ville. • Lire et rendre un avis sur les projets déposés dans le cadre du contrat de ville • Rencontrer les porteurs de projet. <p><u>Dates des réunions pour les groupes de travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Du comité consultatif de programmation des travaux au budget participatif : <ul style="list-style-type: none"> ○ Jeudi 12 novembre ○ jeudi 26 novembre ○ jeudi 10 décembre à 18h30 à l'Hôtel de Ville salles Bohan. • Bilan renouvellement des conseils citoyens : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mercredi 4 novembre ○ mercredi 18 novembre ○ mercredi 2 décembre

	<p>à 18h30 à l'Hôtel de Ville, salles Bohan.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de ville : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mardi 3 novembre ○ mercredi 16 décembre <p>à 18h30 à l'Hôtel de Ville, salles Bohan</p> <p>Pour participer ou parrainer une personne au groupe de travail thématique, il est nécessaire d'informer préalablement le service démocratie locale.</p>
Information projet avec Radio B	Radio B propose aux conseillers citoyens de réaliser une série de podcasts pour valoriser les missions et les actions menées par les conseillers citoyens. Un groupe de travail inter-conseils sera constitué.
Calendrier	Prochain bureau : lundi 11 janvier à 18h30 (lieu à confirmer) Séance plénière : lundi 25 janvier à 18h30 (lieu à confirmer)

Les participants :

Ville de Bourg-en-Bresse	Fabrice CANET (Maire Adjoint à la Jeunesse et à la Démocratie Locale) Suaip ZINKAL (co-animateur élu) Leslie COBO-MOREL (animatrice citoyenneté), Sophie AULAZ (responsable du service hygiène et santé publique)
Conseillers citoyens	Naïla BARBOUCHA, Gérard BON, Eric ECKERT, Cécile GERBE-SERVETTAZ, Jean LALANNE, Marc MOREL, Daniel REGIS, Hamdy SHENIT, Ghislaine SOCHAY, Julien TAVERNIER, Martine ARROUEZ MAILLET (Theat'association), Noël CHASSAIN (Centre social des Vennes)
Communauté d'Agglomération du Grand Bassin de Bourg en Bresse	Anne-Lise MOREL (chargée de mission promotion du territoire)